



BÉNÉFICIAIRES

Start-up, PME, Grande Entreprise,
Associations et fondations,
Collectivités territoriales



FORME DE L'AIDE

- Investissement : **Subvention**
- Innovation : **Subvention et
Avance remboursable**



INTENSITÉ DE L'AIDE

Jusqu'à 80% des
dépenses éligibles



PÉRIODE

- Investissement : **Au fil de l'eau**
- Innovation - 4 dates de relève :
04 décembre 2023
08 avril 2024
11 septembre 2024
13 janvier 2025

FINANCEURS



DISPOSITIFS POUR UNE MEILLEURE GESTION DE LA RESSOURCE ET DE LA QUALITÉ DE L'EAU

QUELS PROJETS ?

L'Etat et **les Agences de l'eau**, via **le Plan national pour la gestion de l'eau**, ont mis en place des mesures concrètes répondant aux grands enjeux de **sobriété**, de **disponibilité** et de **qualité de l'eau**. Deux grands axes se dégagent pour financer les projets des entreprises et des acteurs publics :

- ↳ Les projets d'**investissement** pour **la réduction de leur consommation** en eau, **la lutte contre la pollution** de l'eau et **le développement de la biodiversité dans les zones urbanisées**
- ↳ Les projets d'**innovation** pour une amélioration qualitative et quantitative de la gestion de l'eau

Les projets d'investissement soutenus devront répondre à l'une des thématiques suivantes :

- ↳ **Réduction de la consommation d'eau** (investissements matériels, systèmes de recyclage, équipements de suivi...)
- ↳ **Réduction de la pollution** (investissements limitant les rejets à la source, systèmes de traitement et de pré-traitement des effluents, stations d'épuration, ...)
- ↳ **Aménagement des zones urbanisées favorisant l'infiltration des eaux pluviales** (toitures végétalisées, désimperméabilisation des sols tels que les parkings infiltrants, espaces verts infiltrants...)

Concernant les projets d'innovation, **l'Appel à projets « INNOV EAU »** porte autour de 4 thématiques :

- ↳ Agir en amont sur la **gestion de la ressource naturelle** dans un contexte de changement climatique
- ↳ **Economiser la ressource** : sécuriser l'acheminement en limitant efficacement les pertes hydriques et agir sur les usages de l'eau
- ↳ Renforcer le traitement pour améliorer durablement la **qualité de l'eau** et des milieux
- ↳ Développer le **numérique** et la donnée

QUELS SOUTIENS ?

Les aides pourront atteindre **jusqu'à 80% des dépenses éligibles** selon la nature des projets et des bénéficiaires, sous forme de **subvention pour les projets d'investissements** et de **mix subvention/avance remboursable pour les projets d'innovation**.

Les dossiers peuvent être déposés jusqu'en 2025 au fil de l'eau pour les projets d'investissement et par le biais de plusieurs relèves annuelles pour **l'Appel à projets « INNOV EAU »**.

20 années
d'expérience

120
Collaborateurs

7 Mds€
de projets
financés sur
les territoires

8 bureaux
ouverts en
France



**Franck
MAUDOUX**

Directeur
développement